

## LISTES DES INFORMATIONS À DEMANDER À VOTRE ORGANISME D'ACCUEIL

### RAPPEL

Les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage (L124-1 du code de l'éducation).

Pour être conforme, la convention doit obligatoirement être signée avant le début effectif du stage par les 3 parties mentionnées et leurs représentants, à savoir :

- **Le stagiaire**
- **L'organisme d'accueil, avec 2 signataires** (parfois une seule et même personne assume les 2 fonctions) :
  - Une personne ayant la capacité juridique d'engager la structure
  - Le Tuteur de Stage
- **L'établissement d'enseignement, avec 2 signataires :**
  - Une personne ayant la capacité juridique d'engager l'université (délégué du président : doyen ou directeur d'une composante)
  - L'enseignant référent

À défaut, la prise en charge de la protection sociale de l'étudiant (Accident du travail dont trajets et Maladies Professionnelles) via la CPAM n'est pas garantie, et les conditions de présence du stagiaire dans la structure d'accueil ne sont pas définies : il y a donc un risque de requalification.

À compter de la **309e heure** effective travaillée, la gratification **de 3.90 € par heure minimum est obligatoire. Ce montant peut être automatiquement relevé chaque 1er janvier puisqu'il est calculé sur un index, à savoir 15% du plafond horaire de la sécurité sociale.**

La Gratification des congés et jours fériés par l'organisme d'accueil est facultative, mais les jours de congés, s'ils sont mentionnés dans la convention sont comptés comme des jours de présence effective.

La durée maximale légale d'un stage d'un étudiant est de **924 heures** (continue ou discontinuée) au sein d'un organisme d'accueil et par année universitaire.

**Les informations que vous allez identifier ci-dessous vont vous permettre de remplir les onglets de la convention sur la plateforme U3e.**

### A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME D'ACCUEIL

- Pour bénéficier de la **signature électronique**, 2 conditions sont requises :
  - o **Tous les signataires doivent accepter de signer par voie électronique et donc fournir une adresse mail dont ils sont seuls destinataires :**
    - ➔ Représentant légal de la structure oui  non
    - ➔ Tuteur professionnel oui  non
    - ➔ Enseignant référent oui  non
  - o **L'ordre des signatures est préalablement défini et est rigide :**  
1<sup>er</sup> : étudiant- 2<sup>nd</sup> : représentant entreprise- 3<sup>ème</sup> : tuteur entreprise – 4<sup>ème</sup> : enseignant référent- dernier : représentant légal de l'université
  - ➔ Accord de l'organisme d'accueil : oui  non

Si tout est coché OUI, alors la signature par voie électronique pourra s'appliquer, à défaut, la collecte des signatures se fera par voie manuscrite.

- Raison sociale (Nom officiel de la structure) :
- Adresse complète du siège social :
- Adresse complète du lieu de stage si différent :
- Adresse complète d'envoi des conventions de stage :
- N° de Siret (N° à 14 chiffres) :
- N° APE:
- Représentant légal (celui qui engage sa responsabilité juridique) NOM – Prénom :
- Qualité du Représentant légal :
- Tél :
- Mél :
- Contact de la personne en charge du suivi administratif de la convention de stage :
  - o Prénom, Nom
  - o Mél :

## B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

- Tuteur professionnel NOM – Prénom :
  - Fonction :
  - Tél :
  - Mél :
  - Service du stage :
  - Sujet du stage :
  - Missions confiées :
- 
- Compétences à acquérir :
- 
- Date du stage : Du ... au ....  
Si discontinue Du ... au ....  
Du ... au ....
  - Lieu(x) du stage (si différent(s) de l'adresse de l'organisme d'accueil) :  
Pays | Adresse | Code postal | Ville
  - Durée du stage :
    - Nombre de jours :
    - Nombre d'heures totales :
    - Quotité hebdomadaire :
    - Temps complet / Temps partiel :
    - Si stage alterné, rythme de l'alternance :
    - Cas particulier (travail jours fériés, nuit, le dimanche ...) :

- Déplacement prévu à l'étranger, si oui citez le ou les pays :
- Montant horaire de la gratification : €
- Avantages en nature :
- Nombre de jours de congés autorisés :

### LISTES DES INFORMATIONS QUE VOUS AUREZ ÉGALEMENT A COMPLETER

#### RAPPEL

Vos informations personnelles sont reprises depuis le système d'information. Lors de la saisie de votre demande sur la plateforme U3e, merci de vérifier que votre adresse et numéro de téléphone sont à jour.

Le cas échéant, voici la procédure à suivre :

- 1- Rendez-vous sur votre profil U3e et cliquez sur modifier.
- 2- Cliquez sur « *[Étudiants uniquement] Modifier mes informations personnelles présentent dans le système d'information* »
- 3- Modifier vos informations sur le portail scolarité et sauvegardez.
- 4- Revenez sur votre profil U3e et cliquez sur « *Récupérer mes informations venant du système d'information* »

Vos informations ont été mises à jour. Vous pouvez constater le changement sur votre profil.

#### A. INFORMATIONS A COMPLETER

- Niveau d'études en cours :

L1/L2/L3/LP/M1/M2/M1 enseignement/M2 enseignement/DUT 1ère année, DUT 2ème année/  
Autres. Si vous êtes inscrits à plusieurs diplômes, c'est à vous qu'il revient de sélectionner le diplôme au titre duquel vous souhaitez effectuer votre stage.

- Nombre d'heures de votre formation : (semestriel ou annuel : à préciser : se référer à la maquette du diplôme)
- Personne à contacter en cas d'urgence :
  - Prénom :
  - Nom :
  - Téléphone :
- Nombre d'ECTS concerné les cas échéant (*Se référer à la maquette du diplôme*):
- Indiquez votre caisse d'assurance maladie (CPAM) : (*En principe, département du domicile du stagiaire, exemple : CPAM Rhône, CPAM Isère...*)
- Devez-vous rédiger un mémoire ou un rapport suite à ce stage :
- Quel est votre enseignant référent ?
  - Nom :
  - Prénom :
  - Fonction :
  - Téléphone :
  - Email :

## B. FICHIERS COMPLEMENTAIRES

Un certain nombre de documents vous seront demandés dans l'onglet fichier, en particulier une attestation d'assurance en responsabilité civile devant OBLIGATOIREMENT préciser votre nom, votre prénom, des dates qui coïncident, et que la garantie est couverte PENDANT UN STAGE. Pour les stages à l'étranger, il faudra en outre ajouter des attestations d'assurance en rapatriement, et individuelle accidents, chacune précisant que la couverture est valable à l'occasion d'un stage à l'étranger.

## C. CRISE COVID

Si la crise sanitaire implique de privilégier un stage en mode distancié, votre domicile devra figurer à la rubrique lieu de stage. Il faut au préalable s'assurer que les conditions requises sont remplies : possibilité d'exécuter ses missions de stage à distance, et s'engager à respecter l'autorité de sa structure de stage. Le tuteur en entreprise doit par ailleurs s'engager à encadrer le stage de façon satisfaisante par tout moyen à sa disposition : mail, visio-conférence, etc.

Pour les stages en présentiel, justifiés par la nature de l'activité de la structure et de celle des missions de stage, il est à rappeler que : durant les périodes de pics de crise sanitaire, et en cas de stage en présentiel dans les locaux de l'organisme d'accueil ou autre lieu sur ordre mission dévolue au stagiaire, autre que le domicile de l'étudiant, ce dernier et l'organisme d'accueil se conforment pendant la durée du stage au respect des prescriptions nationales et locales relatives à la crise sanitaire liée au covid-19, ainsi qu'aux règles de sécurité sanitaire. Ils subordonnent expressément le commencement du stage au respect de ces prescriptions et règles de sécurité sanitaire et s'engagent à l'interrompre ou à y mettre fin en cas de modification des prescriptions susmentionnées compromettant la poursuite ou en cas de méconnaissance des règles de sécurité sanitaire émises par le ministère du travail (<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf> ). Dans ce cas, chacune de ces 2 parties s'engagent à en informer l'université dans les plus brefs délais.